24me Année N 5677 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE — Dimanche 28 Décembre 1879

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

[illegible]

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

[illegible]

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. Quarré, Place du Théâtre; à Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 14, rue Notre-Dame-des-Victoires, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'Agence du Télégraphe.

ROUBAIX, 27 DECEMBRE. 1879

SOUSCRIPTION

OUVERTE DANS LES BUREAUX DU

Journal de Roubaix

POUR LES

PAUVRES DE ROUBAIX

Hiver de 1879-1880

Comité :

Présidents d'honneur :

M. le Chanoine BERTEAUX, doyen-curé de la paroisse Saint-Martin ;

M. HENRY BOSSUT, président du Tribunal de Commerce.

Président :

M. AMÉDÉE PROUVOST, manufacturier.

Secrétaire :

M. ALFRED REBOUX, directeur-propriétaire du *Journal de Roubaix*.

Trésorier :

M. PIERRE DESTOMBES, propriétaire.

M. LE DOYEN de Notre-Dame ;

MM. LES CURÉS de Sainte-Elisabeth, du Sacré-Cœur, du Saint-Sépulcre et de Saint-Joseph ;

M. SCRÉPEL-ROUSSEL, vice-président de la Chambre de commerce ;

M. SCRÉPEL-CHRÉTIEN, président du Conseil particulier des Conférences ;

M. PIERRE CATTEAU, conseiller général;

M. HENRI BUISINE, négociant ;

M. L. WATTINNE-HOVELACQUE, nég.

MM. LES PRÉSIDENTS des Conférence de St. Vincent-de-Paul ;

SIXIEME LISTE

M. J.-B. Toulemonde	10 »
Un anonyme	1 »
Mme veuve Tiers-Tiers	100 »
M. Aug. Lepoutre	200 »
MM. Desclée frères et Cie	500 »
MM. H. et G. Carré	200 »
Le comité des Courses de Roubaix	200 »
MM. Hector Tiberghien et Louis Wattel	250 »
M. Gantier-Defrenne	120 »
M. Bleuez-Dubar	100 »
Un pauvre père de famille voulant aider ses semblables	1 »
MM. Henri et Paul Prouvost	400 »
MM. L. et E. Clerc	200 »
Bébé et son petit frère	10 »
M. Emile Clarisse (Maison Charles Lefebvre)	50 »
Mlle Brichette Buisine	2 »
M. Henry Bonnel	100 »
M. Jules Strat	50 »
M. Emile Bossut	250 »
M. Henri Facques	50 »
Un pari perdu A. D.	5 »
Deux petites filles	5 »
M. Louis Pennel	10 »
M. Florin-Chopart	100 »
M. Léon Bouvy	100 »
M. Lerouge-Bocquet	50 »
M. Loridan-Lefebvre	5 »
M. A. Laignel	50 »
M. Armand Masson	200 »
M. Deschamps-Desrousseaux	100 »
Mme Constantin Descat	500 »
M. Fremont-Fremont	5 »
Mlle Jeanne Fremont	1 »
M. Alph. Ferlié	10 »
M. Louis Segard	10 »
Un anonyme	100 »
Total de la sixième liste :	4,345
Total des listes précédentes :	60,211,80
Ensemble :	**64,556,80**

La souscription inscrite, hier, au nom de MM. Louis Derville devrait l'être au nom de Derville et fils.

Souscription pour les pauvres

ouverte par le *Journal de Roubaix*

Un bureau central de distribution est ouvert rue Saint-Georges, 36.

On est prié d'y faire inscrire les familles nécessiteuses, qui seront immédiatement visitées et secourues.

Les souscriptions continuent à être reçues dans les bureaux du *Journal de Roubaix*.

Les personnes qui ont livré des fournitures au Comité pourront se présenter au bureau de distribution rue Saint-Georges, 36, pour y toucher le montant de leurs factures : lundi 29, mardi 30 et mercredi 31 décembre de dix heures à midi.

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	27 DÉC.	26 DÉC.
3 0/0	81 45	81 45
3 0/0 amortissable	83 97	83 75
4 1/2 0/0	112 20	112 20
Emprunts 5 0/0	115 35	115 12

Service particulier	27 DÉC.	26 DÉC.
Act. Banque de France	3300 00	3270 00
» Société générale	560 00	555 00
» Crédit f. de France	1070 00	1058 00
» Chemin autrichien	603 00	596 00
» Lyon ex-coupon	1135 00	1125 00
» Est ex-coupon	705 00	706 00
» Ouest	763 00	762 00
» Nord	1492 00	1490 00
» Midi	577 00	573 00
» Suez	722 00	720 00
5 % Péruvien	16 3/4	15 3/8
Act. Banq. ottom. (anc.)	630 00	630 00
» Banq. ottom. nouv.	521 00	515 00
Londres court	25 23 00	25 23 50
Crédit Mob. (act. nouv.)	632 00	631 00
Turc	10 00	9 80

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 23 décembre

Fête.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Cie représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 27 décembre.

Ventes 500 balles. Marché ferme.

Liverpool, 27 décembre.

Férié.

New-York, 27 décembre.

Coton, 12 1/2.

Recettes 204.000 b.

New-Orléans low-middling 88 1/2

Savannah » » 80 »

BULLETIN DU JOUR

L'*Agence Havas* a communiqué hier aux journaux cette note :

« Le *Journal officiel* du 27 annoncera que M. le Président de la République a conféré à M. de Freycinet, qui l'accepte, le mandat officiel de former en nouveau cabinet.

« M. le Président de la République se conformant aux règles du régime constitutionnel laisse à M. de Freycinet entière liberté dans le choix de ses collaborateurs. »

C'est parfait : mais ces collaborateurs où les prendra le factotum de M. Gambetta ? Dans l'Union républicaine certainement. Or, c'est l'application à courte échéance du programme radical, sur lequel notre correspondance s'étend trop longuement pour que nous ayons à nous en occuper ici. Quant à M. de Freycinet il se doutait bien qu'en refusant, il y a quelques jours, de former un ministère dans le sens que lui indiquait M. Grévy, il faisait ce qu'en terme de théâtre on appelle une « fausse sortie». Il savait bien qu'on serait obligé de le rappeler, personne, en dehors de lui, sauf M. Gambetta dont il est l'émanation, ne pouvant à cette heure faire ce dont il s'agit, un ministère quelconque.

Il est donc revenu, avec l'argumentation de la nécessité auprès de M. Grévy qui en a passé par où a voulu M. de Freycinet, ou mieux M. Gambetta.

Mais le difficile sera d'obtenir pour le ministère, quel qu'il soit une majorité dans la Chambre ; cette majorité, il ne l'aura pas, parce que la moitié des gauches veulent forcer M. Gambetta à prendre le pouvoir comme président du conseil, pour rendre impossibles sa présidence de la république et la dictature qu'il rêve, et parce que la droite ne pourra que voter contre un ministère qui ne saurait être que mauvais. Les conflits ne feront donc probablement que s'aggraver, et l'on arrivera bientôt à la question de dissolution de la Chambre des députés. C'est à cette étape qu'aboutiront fatalement un gouvernement sans majorité et une majorité sans gouvernement.

Le *Journal officiel* publie le compte-rendu de la réception par le président de la République de l'ambassade que l'empereur du Maroc lui a envoyée pour le féliciter sur son élection. Dans le petit discours qu'il a prononcé à cette occasion, l'envoyé de Moulay-Hassan a exprimé, dans le langage diplomatique le plus correct, le constant désir dont son maître était animé « de maintenir intacts les traités de paix et d'amitié qui existent entre les deux puissances, et d'assurer d'une façon durable le calme et la tranquillité sur les frontières de l'Algérie. » Les bons rapports entre la France et le souverain du Maroc intéressent trop la prospérité et la sécurité de notre grande colonie algérienne pour que nous n'accueillions pas avec satisfaction les assurances de loyale amitié qu'apporte au gouvernement français l'envoyé de Moulay-Hassan, et nous y voyons un gage que des faits semblables à ceux qui dernièrement se sont produits sur la frontière marocaine, ne se renouvelleront plus.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* analyse un ouvrage d'un officier allemand sur le système des travaux de défense de la frontière française. L'auteur y développe cette idée qu'une invasion de l'Allemagne par Belfort n'est pas possible ; mais il ne conseille pas moins, pour parer de ce côté à une démonstration gênante, de fortifier davantage Brisach et Huningue.

Les troupes hindoues au service de l'Angleterre ont décidément commis de terribles atrocités contre les soldats afghans, au mépris de toutes les lois de la guerre. Un chirurgien attaché au corps expéditionnaire de Caboul, M. Bourke, ayant été témoin de ces actes de cruauté commis par les soldats du 5e Gourkas au combat de Charasiab, y fait discrètement allusion dans une lettre publiée par la *Civil and Military Gazette*, de Lahore.

Cette révélation a donné lieu à une enquête de laquelle est résultée la certitude que les soldats gourkas (contingent indigène anglais) ont été vus se baissant sur les Afghans blessés qui gisaient à terre, et que peu d'instants après, les amples costumes des Afghans avaient pris feu. On a retrouvé auprès de leurs cadavres calcinés des boîtes d'allumettes anglaises.

On explique cette atrocité par ce fait que les Gourkas, originaires du Népaul et eux-mêmes de la religion indoue, savent combien les musulmans redoutent l'idée d'un accident subi après la mort par leur dépouille terrestre. Comme tous les sectateurs de Mahomet, les Afghans croient que le corps doit rester entier pour que l'âme arrive intacte en paradis. C'est pour empêcher leurs ennemis vaincus d'aller voir les houris que les Gourkas les brûlaient, plus ou moins vifs!

On conçoit que de pareils procédés, venant aggraver d'une façon aussi odieuse le système de répression et de terrorisation, déjà passablement odieux du général Roberts, aient poussé les populations afghanes à toutes les extrémités de la colère et du désespoir.

La diplomatie anglaise est décidément prête à se montrer difficile, non seulement vis-à-vis de la Porte, mais envers et contre tous. On mande de Constantinople que le consul d'Angleterre à Philippopoli refuse de reconnaître M. Tzertcloff, consul de Russie, comme doyen du corps consulaire, parce que M. Tzertcloff n'a pas reçu l'exéquatur de la Porte. Un grand mécontentement règnerait d'ailleurs à la Porte et parmi les consuls étrangers à Philippopoli contre Aleko-Pacha, à cause de son attitude vis-à-vis des réfugiés musulmans. Cette attitude aurait empêché le sultan d'envoyer à Aleko-Pacha la décoration de l'Osmanié.

Une lettre de l'ambassadeur d'Espagne

Avant son départ, S. Exc. M. le marquis de Molins, ambassadeur d'Espagne à Paris, a adressé aux membres du comité de la presse parisienne la lettre suivante :

« Paris, 19 décembre.

» Chers messieurs,

» La fête de l'Hippodrome vient de clore d'une façon splendide et touchante à la fois la série des témoignages de sympathie que la presse parisienne, la grande ville elle-même et la France entière, ont donné à mes infortunés compatriotes.

» J'ai dit *splendide*, car jamais on n'aura vu festival plus éblouissant, ni plus brillante assemblée ; je dis encore que cette fête a été touchante, car son produit, partagé entre les victimes du Segura et les pauvres de Paris soulagera des souffrances cruelles, et une reconnaissance commune rivera à jamais les liens fraternels des deux grands peuples. Ainsi, ces magnificences secourent d'obscures misères, et la fête, éphémère en elle-même, laissera en souvenir une gratitude éternelle.

» Toutes les villes et les localités atteintes par l'inondation du 15 octobre m'ont conféré à tour de rôle le mandat de remercier leurs bienfaiteurs de France. En le faisant, je dois être l'interprète, non-seulement de ces populations qui vous aiment, mais du roi, qui, élevé dans vos lycées, a appris, avec vos fils, à connaître la puissance de l'opinion publique et la toute puissance de la charité.

» Quant à moi, j'ai encore à remercier personnellement tous ceux qui m'ont aidé dans l'œuvre aujourd'hui terminée; je puis leur assurer que je n'oublierai jamais l'honneur insigne qu'ils m'ont fait en m'appelant à les présider, et que le souvenir du grand exemple de dévouement et de charité qu'ils m'ont donné ne s'effacera qu'avec ma vie.

» Croyez, chers messieurs, à mes meilleurs sentiments d'estime et de considération.

» Marquis de MOLINS. »

La statue du Prince Impérial

Mardi matin, un certain nombre d'invités se trouvaient réunis dans le musée de Mme Tussaud, à Londres, pour assister à l'exposition d'un modèle d'une grande statue du prince impérial, commémorant la fatale rencontre dans laquelle il succomba.

Sur un vaste sarcophage, orné aux quatre coins d'aigles mesurant cinq pieds de hauteur, et dont les ailes déployées supportent le groupe, le prince est représenté au moment où il tombe de son cheval qui se cabre, effrayé par les Zoulous, qui s'élancent sur lui. Le visage du prince respire le calme; les lèvres serrées indiquent l'ardente résolution du jeune officier de vendre chèrement sa vie.

Le monument porte, sur une de ses faces, les armes impériales ; sur l'autre face, une inscription rappelle le nom du prince Louis, la date de sa naissance aux Tuileries, et celle de sa mort dans le Zoulouland. Une zagaie, une couronne d'immortelles et une couronne impériale sont posées sur le sarcophage, auprès duquel sont groupés des *fac-simile* de la selle, des fontes de pistolet et des autres objets d'équipement que portait Son Altesse impériale au moment de sa mort.

Dans la même salle du musée Tussaud sont réunis : le bois de lit sur lequel Napoléon Ier est mort à Saint-Hélène, le berceau du roi de Rome, une magnifique figure représentant l'impératrice, et une caisse dont le couvercle en verre laisse apercevoir l'uniforme dont le prince était revêtu à Sarrebruck.

LETTRE DE PARIS

(*de notre Correspondant particulier*)

Paris, le 26 décembre 1879.

Aujourd'hui qu'il est constant que M. de Freycinet est chargé par le Président de la République de composer le nouveau cabinet, les commentaires du public, en attendant que la liste du nouveau ministère paraisse à l'*Officiel*, portent principalement sur le programme du futur président du Conseil.

Et d'abord, M. Jules Grévy a-t-il imposé à M. de Freycinet un maximum de concessions à l'Union républicaine, où doivent se recruter les ministres qui ne faisaient pas déjà partie du cabinet Waddington ? Le langage de la *République française*, qui se croit fondée à dire « que si le ministère nouveau contient dans son sein peu ou beaucoup de membres du cabinet démissionnaire, il n'aura à porter avec la responsabilité de ses propres actes, la solidarité indistincte de tous ceux du cabinet démissionnaire » ; semble indiquer que M. de Freycinet a obtenu du chef de l'Etat la pleine liberté de ses combinaisons.

Et ce qui achève d'en témoigner, c'est que le *Rappel*, dont les renseignements, depuis le début de la crise, ont toujours été exacts, n'hésite pas, en s'associant aux espérances du moniteur de l'opportunisme, à tracer le programme du nouveau ministère, comme si déjà il était informé des dispositions de l'Union républicaine. Car il n'y a pas à s'y tromper, puisque M. de Freycinet ne peut se passer pour la formation de sa majorité de gouvernement du concours de l'Union républicaine, c'est ce groupe qui doit dicter et non recevoir des conditions. Voici, du reste, les termes du programme qui figure dans le journal de MM. Vacquerie, Victor Hugo et Lockroy :

« La première affaire sera de mettre fin à la question de l'amnistie. Le ministère précédent ne l'a pas pu, ou ne l'a pas voulu. Il faut en finir. La seconde sera de nous délivrer des princes qui encombrent nos armées et nos états-majors.

» Il faut, ensuite, que le nouveau ministère ait le courage de toucher au personnel des finances; des eaux et forêts, de l'enregistrement, etc., etc.

» Il faudra que le ministère tranche la question de la magistrature ; qu'il adopte le projet Boyssat ou le projet Brisson. Il faudra qu'il adopte le projet Laisant sur l'armée, le projet de loi sur l'instruction primaire, dont M. Paul Bert est rapporteur. Il faudra qu'il aborde, résolument, toutes les réformes.

» S'il ne fait pas cela, il sera un ministère sans autorité, que la Chambre soutiendra deux ou trois mois à contre-cœur. S'il fait, cela, au contraire, il sera soutenu, jusqu'aux élections prochaines, par la Chambre et par le pays. »

Il paraît du reste certain que dans la conférence tenue à l'hôtel du ministère des affaires étrangères, avant-hier, dans l'après-midi, de 4 à 7 heures, les divers points de ce programme ont été successivement discutés et acceptés. Comme à cette conférence assistaient MM. de Freycinet, Waddington, Léon Say, Tirard, Jules Ferry et Cochery, ces six membres de l'ancien cabinet paraissent seulement devoir être conservés dans la nouvelle combinaison.

En conséquence, indépendamment de MM. Le Royer et Gresley, MM. Jauréguiberry et Lepère en seraient écartés. Cependant, je demande à faire une réserve au moins pour M. Lepère qui, sinon pour ses talents, au moins à cause des amitiés qu'il a conservées au sein de l'Union républicaine, dont il fut longtemps le président, me paraît devoir rester à l'intérieur si M. Challemel-Lacour persiste dans son refus, ou passer à la justice.

En outre, je me refuserai à croire, jusqu'au fait accompli, que MM. Léon Say et Waddington, à cause de leur attitude invariable dans la question d'amnistie, aient accepté les conditions du futur président du Conseil, même alors que celui-ci aurait résumé toutes ses concessions dans l'extension de l'amnistie à certains des individus aujourd'hui simplement graciés.

Le *Siècle*, du reste, s'associe à mes doutes lorsqu'il déclare ce matin qu'il n'est pas encore certain que MM. Waddington et Léon Say conservent leurs portefeuilles.

Et pourtant d'après les idées de M. Jules Grévy, qui attache tant de prix au maintien du titulaire actuel des affaires étrangères, un cabinet sans M. Waddington serait une si grave affaire, que l'on se refuse à supposer dans nos cercles parlementaires qu'une telle combinaison puisse jamais avoir l'assentiment du Président de la République. En somme, comme vous pouvez le voir, par ces observations, si, M. de Freycinet qui, depuis hier n'a pas cessé d'être en pourparlers avec M. Challemel-Lacour, Allain-Targé, Spuller, Hérold et Floquet, paraît en voix d'aboutir, il n'y a pas encore de raison pour qu'il aboutisse dans le sens d'un *fiasco* plutôt que d'un succès. Tout, en effet, semble encore aussi incertain qu'il y a 48 heures et les parieurs de la galerie peuvent mettre de pair leur enjeux.

En attendant le résultat, et pendant que les organes opportunistes continuent à soutenir que rien n'est plus facile que la formation d'une majorité gouvernementale à un ministère résolu à s'appuyer exclusivement sur l'Union républicaine et la gauche républicaine, les feuilles du centre gauche et celles qui comme la *Paix*, le *Globe*, le *National*, la *Presse*, la *Liberté*, traduisent les sentiments des modérés républicains, expriment un avis contraire. A leur sens, le cabinet Freycinet se heurtera aux mêmes difficultés que le cabinet Waddington et que tout autre cabinet qu'il s'appelle Léon Say, Challemel-Lacour ou Jules Simon. Il n'y a qu'une seule solution, disent-ils, à l'anarchie résultant non pas du défaut de programme ministériel, mais des divisions de la majorité : C'est M. Gambetta prenant la présidence du conseil et exerçant le pouvoir non plus par ses lieutenants, mais par lui-même. Faute de cette résolution de la part du président de la Chambre, la dissolution est fatale à brève échéance, car avant trois mois toutes ces fractions de la Chambre auront successivement prouvé leur impuissance.

Puisqu'il doit en être ainsi, il y a lieu assurément de souhaiter que l'Union républicaine tente l'épreuve à son tour avant les nouvelles élections législatives ; autrement elle pourrait faire croire au pays que si l'on se fût adressé à elle, on n'aurait pas eu besoin d'en appeler au suffrage universel. Tel est aussi l'avis de la majorité de l'opinion à Paris, même à Belleville, où l'on pose carrément le dilemme : ou M. Gambetta premier ministre ou la dissolution. — Il est impossible que tous les hommes sensés en province ne partagent pas ce sentiment.

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 28 DECEMBRE

— 31 —

SANS FAMILLE

PREMIÈRE PARTIE

XI

EN BATEAU

De là un vif chagrin chez sa mère, qui désespérait de lui.

De là aussi une vive satisfaction lorsqu'elle lui entendit répéter une fable apprise avec moi en une demi-heure, qu'elle-même n'avait pas pû, en plusieurs jours, lui mettre dans la mémoire.

Quand je pense maintenant aux jours passés sur ce bateau, auprès de madame Milligan et d'Arthur, je trouve que ce sont les meilleurs de mon enfance.

Arthur s'était pris pour moi d'une ardente amitié, et de mon côté je me laissais aller sans réfléchir et sous l'influence de la sympathie à le regarder comme un frère : pas une querelle entre nous ; chez lui pas la moindre marque de la supériorité que lui donnait sa position, et chez moi pas le plus léger embarras ; je n'avais même pas conscience que je pouvais être embarrassé.

Cela tenait sans doute à mon âge et à mon ignorance des choses de la vie ; mais certainement cela tenait beaucoup encore à la délicatesse et à la bonté de madame Milligan, qui bien souvent me parlait comme si j'avais été son enfant.

Et puis ce voyage en bateau était pour moi un émerveillement; pas une heure d'ennui ou de fatigue ; du matin au soir, toutes nos heures remplies.

Depuis la construction des chemins de fer, on ne visite plus, on ne connaît même plus le canal du Midi, et cependant c'est une des curiosités de la France.

De Villefranche de Lauraguais nous avions été à Avignonnet, et d'Avignonnet aux pierres de Naurouse où s'élève le monument érigé à la gloire de Riquet, le constructeur du canal, à l'endroit même où se trouve la ligne de faite entre les rivières qui vont se jeter dans l'Océan et celles qui descendent à la Méditerranée.

Puis nous avions traversé Castelnaudary, la ville des moulins, Carcassonne, la cité du moyen-âge, et par l'écluse de Fonserannes, si curieuse avec ses huit sas accolés, nous étions descendus à Béziers.

Quand le pays était intéressant, nous ne faisions que quelques lieues dans la journée; quand au contraire il était monotone, nous allions plus vite.

C'était la route elle-même qui décidait notre marche et notre départ. Aucune des préoccupations ordinaires aux voyageurs ne nous gênait ; nous n'avions pas à faire de longues étapes pour gagner une auberge où nous serions certains de trouver à dîner et à coucher.

A heure fixe, nos repas étaient servis sous la verandah ; et tout en mangeant nous suivions tranquillement le spectacle mouvant des deux rives.

Quand le soleil s'abaissait, nous nous arrêtions où l'ombre nous surprenait ; et nous restions là jusqu'à ce que la lumière reparût.

Toujours chez nous, dans notre maison, nous ne connaissions point les heures désœuvrées du soir, si longues et si tristes bien souvent pour le voyageur.

Ces heures du soir, tout au contraire, étaient pour nous souvent trop courtes, et le moment du coucher nous surprenait presque toujours alors que nous ne pensions guère à dormir.

Le bateau arrêté, s'il faisait frais, on s'enfermait dans le salon, et, après avoir allumé un feu doux, pour chasser l'humidité ou le brouillard, qui étaient mauvais pour le malade, on apportait les lampes ; on installait Arthur devant la table ; je m'asseyais près de lui, et madame Milligan nous montrait des livres d'images ou des vues photographiques. De même que le bateau qui nous portait avait été construit pour cette navigation spéciale, de même les livres et les vues avaient été choisis pour ce voyage. Quand nos yeux commençaient à se fatiguer, elle ouvrait un de ces livres et nous lisait les passages qui devaient nous intéresser et que nous pouvions comprendre ; ou bien fermant livres et albums, elle nous racontait les légendes, les faits historiques se rapportant aux pays que nous venions de traverser. Elle parlait les yeux attachés sur ceux de son fils, et c'était chose touchante de voir la peine qu'elle se donnait pour n'exprimer que des idées, pour n'employer que des mots qui pussent être facilement compris.

Pour moi, quand les soirées étaient belles, j'avais aussi un rôle actif ; alors je prenais ma harpe, et descendant à terre, j'allais à une certaine distance me placer derrière un arbre qui me cachait dans son ombre, et là je chantais toutes les chansons, je jouais tous les airs que je savais ; pour Arthur c'était un grand plaisir que d'entendre ainsi de la musique dans le calme de la nuit, sans voir celui qui la faisait ; souvent il me criait : « encore ; » et je recommençais l'air que je venais de jouer.

C'était là une vie douce et heureuse pour un enfant qui comme moi n'avait quitté la chaumière de mère Barberin que pour suivre sur les grandes routes le signor Vitalis.

Quelle différence entre le plat de pommes de terre au sel de ma pauvre nourrice et les bonnes tartes aux fruits, les gelées, les crèmes, les patisseries de la cuisinière de madame Milligan !

Quel contraste entre les longues marches à pied, dans la boue, sous la pluie, par un soleil de feu, derrière mon maître, et cette promenade en bateau !

Mais, pour être juste envers moi-même, je dois dire que j'étais encore plus sensible au bonheur moral que je trouvais dans cette vie nouvelle, qu'aux jouissances matérielles qu'elle me donnait.

Oui, elles étaient bien bonnes les pâtisseries de madame Milligan ; oui, il était agréable de ne plus souffrir de la faim, du chaud ou du froid ; mais combien plus que tout cela étaient bons et agréables pour mon cœur les sentiments qui l'emplissaient.

Deux fois j'avais vu se briser ou se dénouer les liens qui m'attachaient à ceux que j'aimais : la première, lorsque j'avais été arraché d'auprès de mère Barberin ; la seconde, lorsque j'avais été séparé de Vitalis ; et ainsi deux fois je m'étais trouvé seul au monde, sans appui, sans soutien, n'ayant d'autres amis que mes bêtes.

Et voilà que dans mon isolement et dans ma détresse j'avais trouvé quelqu'un qui m'avait témoigné de la tendresse, et que j'avais pu aimer : une femme, une belle dame, douce, affable et tendre, un enfant de mon âge qui me traitait comme si j'avais été son frère.

Quelle joie, quel bonheur pour un cœur qui, comme le mien, avait tant besoin d'aimer !

Combien de fois en regardant Arthur couché sur sa planche, pâle et dolent, je me prenais à envier son bonheur, moi plein de santé et de force !

Ce n'était pas le bien-être qui l'entourait que j'enviais, ce n'étaient pas ses livres, ses jouets luxueux, ce n'était pas son bateau, c'était l'amour que sa mère lui témoignait.

Comme il devait être heureux d'être ainsi aimé, d'être ainsi embrassé dix fois, vingt fois par jour, et de pouvoir lui-même embrasser de tout son cœur cette belle dame, sa mère, dont j'osais à peine toucher la main lorsqu'elle me la tendait.

Et alors je me disais tristement que moi je n'aurais jamais de mère qui m'embrasserait ; peut-être un jour je reverrais mère Barberin, et ce me serait une grande joie, mais enfin je ne pourrais plus lui dire comme autrefois : « maman » puisqu'elle n'était pas ma mère.

Seul, je serais toujours seul !

Aussi cette pensée me faisait-elle goûter avec plus d'intensité la joie que j'éprouvais à me sentir traiter tendrement par madame Milligan et Arthur.

Je ne devais pas me montrer trop exigeant pour ma part de bonheur en ce monde, et puisque je n'aurais jamais ni mère, ni frère, ni famille, je devais me trouver heureux d'avoir des amis.

Je devais être heureux et en réalité je l'étais pleinement.

Cependant si douces que me parussent ces nouvelles habitudes, il me fallut bientôt les interrompre pour revenir aux anciennes.

XIII

ENFANT TROUVÉ

Le temps avait passé vite pendant ce voyage, et le moment approchait où mon maître allait sortir de prison.

A mesure que nous nous éloignions de Toulouse, cette pensée m'avait de plus en plus vivement tourmenté.

C'était charmant de s'en aller ainsi en bateau, sans peine comme sans souci; mais il faudrait revenir et faire à pied la route parcourue sur l'eau.

Ce serait moins charmant : plus de bon lit, plus de crèmes, plus de pâtisseries, plus de soirées auteur de la table.

Et ce qui me touchait encore bien plus vivement, il faudrait me séparer d'Arthur et de madame Milligan ; il faudrait renoncer à leur affection, les perdre comme déjà j'avais perdu mère Barberin. N'aimerais-je donc, ne serais-je donc aimé que pour être séparé brutalement de ceux près de qui je voudrais passer ma vie !